

# Réglementation\*

-  **Véhicules terrestres motorisés et non motorisés interdits**  
(sauf services ou autorisations délivrées pour les propriétaires et les ayants droits - badge obligatoire sur véhicule)
-  **Survol interdit à moins de 300 m du sol**  
(à moins de 300m du relief pour les engins à moteur, drones compris)
-  **Chiens interdits**  
(sauf autorisations : chien guide, chien de services)
-  **Appareils sonores et lumineux interdits**  
(par respect pour la quiétude des lieux)
-  **Camping et bivouac interdits**
-  **Feux interdits**  
(sauf autorisations)
-  **Dérangement de la faune interdit**

-  **Zones de recherche**
-  **Interdiction de sortir des sentiers balisés dans les 3 zones de recherche**

Au sein de la Réserve des Bauges, trois zones de recherche sont délimitées (à consulter sur la carte) sur les secteurs d'Armenaz, Charbonnet et Coutarse.

Ces espaces sont dédiés aux captures et suivis des ongulés (chamois, mouflon, chevreuil) indispensables à la recherche, et nécessitent une plus grande quiétude et donc l'attention de tous.

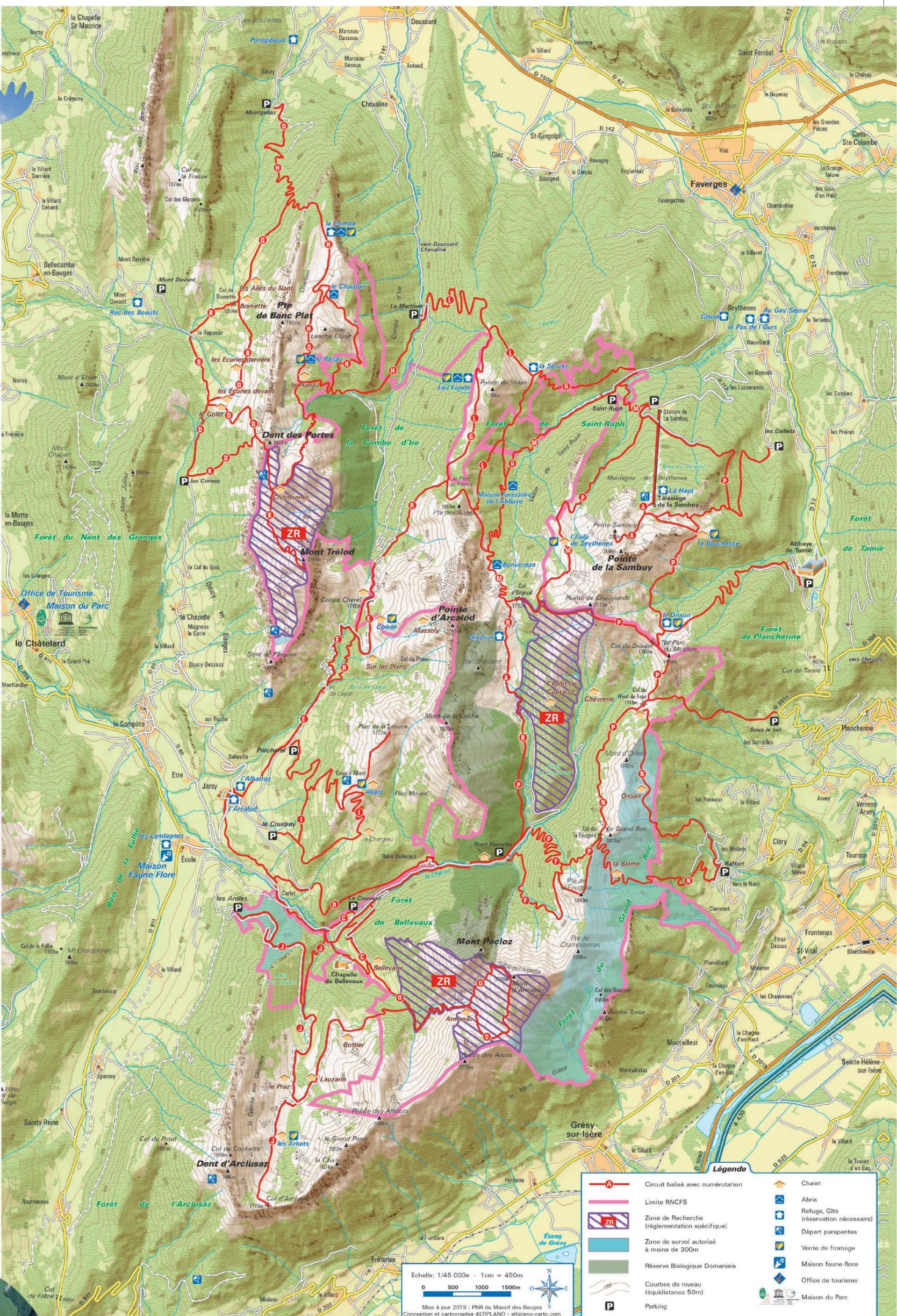
Une réglementation spécifique s'y applique.

Dans les zones de recherches, seuls les sentiers balisés sont autorisés à l'accès au public. Il est interdit de sortir de ces sentiers balisés.

\*Le non-respect de la réglementation est passible d'un timbre-amende ou d'un procès-verbal selon la nature de l'infraction constatée.

# Recommandations

-  **Respectez la faune et la flore**
-  **Privilégiez les sentiers balisés**
-  **Prévenez vos proches de votre itinéraire. En cas d'accident, appelez le 112**
-  **Équipez-vous de façon adaptée au milieu montagnard. Vous randonnez sous votre propre responsabilité**
-  **Respectez les espaces pastoraux et forestiers**



Echelle: 1/45 000e - 1cm = 450m  
 0 500 1000 1500m  
 Mise à jour 2019 : PNR du Massif des Bauges  
 Conception et cartographie ALTIPLANO : altiplano-carto.com

Légende	
	Circuit balisé avec numérotation
	Limite RNCFS
	Zone de Recherche (réglementation spécifique)
	Zone de survol autorisé à moins de 300m
	Réserve Biologique Domaniale
	Courbes de niveau (équidistance 50m)
	Parking
	Chalet
	Abris
	Refuge, Gîte (réservation nécessaire)
	Départ parapentes
	Vente de fromage
	Maison faune-flore
	Office de tourisme
	Maison du Parc

# Itinéraires de randonnée de la RNCFS

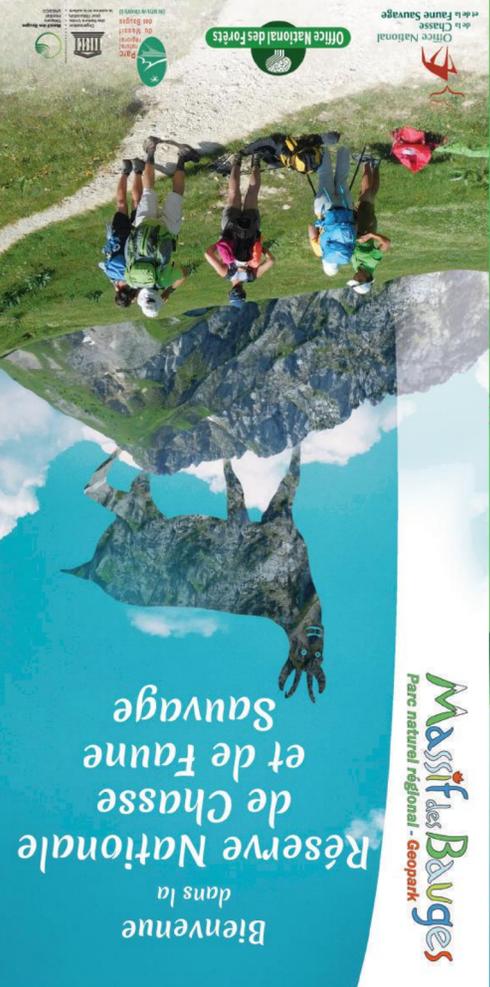
Tous les itinéraires sont balisés GRP (jaune et rouge).

Itinéraires décrits pour une pratique hors neige uniquement.

Horaires donnés à titre indicatif, hors pauses, et pour un randonneur moyennement entraîné.

 : l'itinéraire traverse ou borde une Zone de Recherche dans laquelle seuls les sentiers balisés sont autorisés.

Itinéraires	Durée (boucle ou aller/retour)	Dénivelé positif	Parking / point de départ
<b>A</b> Petite Sambuy	2h	290m	Sommet téleski de la Sambuy
<b>B</b> Boucle de Bornette	2h	250m	Mont Devant
<b>C</b> Sentier découverte de Bellevaux	2h30	190m	Le Couvent
<b>D</b> Boucle du Colet	3h	480m	Les Cornes
<b>E</b> Col de Chérel	3h	510m	Précherel
<b>F</b> Boucle de la Fougère	4h30	835m	Nant Fourchu
<b>G</b> Tour du Velan	5h	850m	Saint Ruph
<b>H</b> Boucle du Charbon	5h30 - Depuis la combe d'Ire 8h - Depuis Montgellaz	930m 1315m	Le Martinet Montgellaz
<b>I</b> Croix d'Allant-Plan de la Limace	5h30	800m	Le Coudray
<b>J</b> Col d'Arclusaz	5h30 depuis les Aroles 6h depuis le Couvent	780m 900m	Les Aroles Le Couvent
<b>K</b> Mont Trélod 	6h	1150m	Les Cornes
<b>L</b> Boucle d'Eau Froide	6h30	1200m	Le Martinet
<b>M</b> Boucle du col d'Orgeval	6h30	1000m	Saint Ruph
<b>N</b> Tour du Grand Roc	6h30	1120m	Raffort
<b>O</b> Mont d'Armenaz 	7h	1290m	Nant Fourchu
<b>P</b> Tour de la Sambuy	En 1 jour - par Chaurionde En 2 à 3 jours - Étapes chalet du Drison et refuge d'Orgeval	650m 1570m	Sommet téleski de la Sambuy
<b>Q</b> Tour de Banc Plat 	En 2 jours - Étape chalet de la Combe ou du Charbon	1600m	Montgellaz
<b>R</b> Tour de l'Arcalod	En 2 jours - Étape refuge d'Orgeval	1500m	Précherel

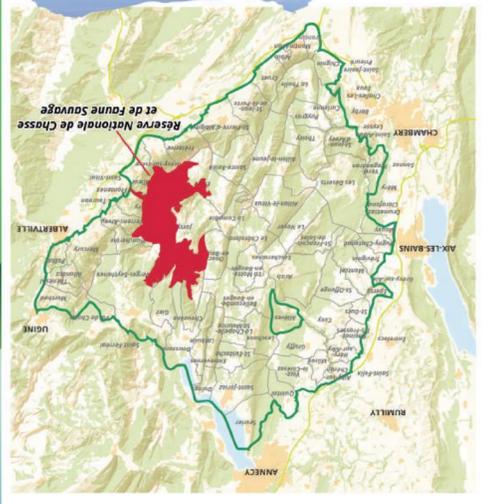


Bienvenue dans la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage

Massif des Bauges Parc naturel régional - Geopark



Crédit photo : Stéphane Arnould, Parc naturel régional du Massif des Bauges.  
 Imprimerie : Kaldem  
 Graphisme : Geoffrey Bromard.  
 Parc naturel régional du Massif des Bauges  
 Maison du Parc  
 04.79.54.86.40  
 info@parcedesbauges.com



Renseignements & localisation

## Un espace protégé à découvrir... discrètement

Au nombre de 10 en France, les Réserves Nationales de Chasse et de Faune Sauvage (RNCFS) font partie du réseau d'espaces protégés. Elles concourent à la préservation de la biodiversité et à la gestion expérimentale et innovante des milieux naturels. Depuis sa naissance en 1913, la Réserve des Bauges a de l'expérience.

La connaissance du chamois, comme nulle par ailleurs, lui confère une renommée internationale !

Ici pas de mise sous cloche. Pastoralisme, exploitation forestière et loisirs, dont la chasse, ont tous leur place, mais tout en équilibre ! Une réglementation s'applique pour garantir le respect de la faune sauvage, et permettre aux équipes scientifiques de travailler en toute quiétude. Merci de la respecter et de suivre les recommandations (au dos) pour profiter en toute discrétion de cette nature préservée.



5200 hectares classés

\*ONF = Office National des Forêts  
 \*\*ONCFS = Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage  
 \*\*\* PARC DES BAUGES = Parc Naturel Régional du Massif des Bauges

## Un laboratoire de plein air

Le réchauffement climatique, les activités agricoles ou forestières et la diversification des loisirs de pleine nature interagissent avec la biodiversité en montagne. Pour étudier leurs effets, favorables ou non, sur la faune sauvage, la Réserve des Bauges possède deux atouts majeurs.

Le fonctionnement des populations est étudié à la loupe depuis 1985.

Plus de 1000 ongulés sauvages (chamois, mouflons, chevreuils) ont été capturés et marqués pour que leur histoire individuelle et leur façon d'utiliser les habitats naturels puissent être reliées aux changements de conditions environnementales.

Ces suivis intensifs, de longue haleine, sont indispensables pour identifier et comprendre les facteurs qui impactent l'écologie de ces populations.

La Réserve des Bauges fait aussi partie d'un réseau de sites d'expérimentation.

La comparaison se révèle précieuse pour mettre en évidence les mécanismes biologiques impliqués. Ces atouts, couplés à de riches partenariats, permettent de produire des résultats internationaux reconnus ; un tiers des études mondiales à long terme sur les ongulés sauvages provient du réseau des RNCFS !



1000 ongulés suivis

## Un territoire pluri-actif !

Pastoralisme, exploitation forestière, activités de pleine nature, dont la chasse, sont ici pratiqués.

Et l'exemplarité est de mise pour gérer durablement ces ressources.

Le pastoralisme est traditionnel dans les Bauges. Les alpages de la Réserve sont riches de biodiversité. Les troupeaux de génisses, vaches et chèvres laitières y pâturent, et le lait est en partie valorisé en fromages d'Appellation d'Origine Protégée (AOP) : le Chevrotin et la Tome des Bauges. Les agriculteurs sont engagés en mesures agri-environnementales pour garantir des pratiques durables, notamment grâce au dispositif Natura 2000.



30% d'alpage

La forêt est dominée par la hêtraie-sapinière, et gérée de manière durable que l'on soit en forêt publique ou privée. Pour les propriétés publiques, c'est l'Office national des forêts, qui assure sa gestion en respectant ses fonctions écologiques et de protection. Des Réserves biologiques intégrales et dirigées sont les fleurons de la biodiversité forestière.

70% de forêt

La chasse est autorisée dans la Réserve. C'est le groupement cynégétique des Bauges (GIC) qui assure une partie de la gestion cynégétique des populations de gibiers, dans et en périphérie de la RNCFS. Le GIC réunit des sociétés de chasse et les gestionnaires de la Réserve. Les animaux prélevés sont suivis (poids, sexe, âge...) afin d'évaluer l'impact de la chasse sur les populations locales d'ongulés sauvages.

